UCLouvain

Commission doctorale du domaine « Sciences psychologiques »

DEMANDE D'ADMISSION DEFINITIVE
CANEVAS POUR LA PROPOSITION DE FORMATION DOCTORALE

Voir le formulaire en ligne "Formation doctorale - Comptabilisation des crédits" pour connaître les catégories d'activités et la valeur de chaque activité scientifique.

Catégorie d'activités obligatoires	
Cours/Formations au sein d'une EDT + MOOCS + Offre de cours SMCS	**Min. 18 ECTS**
Au moins une publication répondant aux critères suivants : publication en lien avec le projet doctoral (en lien direct avec la thématique du projet doctoral et ayant été effectuée majoritairement durant le doctorat), comme premier·ère auteur·e, dans une revue scientifique internationale (au moins 3 pays représentés dans le comité éditorial), Peer review et hors journaux prédateurs.	**6 ECTS pour au moins une publication**
Event international (congrès, colloques, symposiums, etc.)	**Min. 4 ECTS**
Participation (sans poster, sans communication) = 1 ECTS	
Poster = 3 ECTS	
Talk comme 1er auteur = 4 ECTS	
Catégorie d'activités non obligatoires	
Cours/Formations – Autres (de niveau 3ème cycle)	ECTS à confirmer
Ecole d'été	ECTS à confirmer Voir « Comptabilisation des crédits »
Encadrements didactiques	ECTS à confirmer Voir « Comptabilisation des crédits »
Valorisation d'une activité professionnelle	ECTS à confirmer Voir « Comptabilisation des crédits »
Rédaction d'un Projet pour grands fonds	3 ECTS
Révision d'article (en collaboration avec le promoteur)	ECTS à confirmer Voir « Comptabilisation des crédits »
Autres…	

Commission doctorale du domaine « Sciences psychologiques »

Pour rappel / Pour précision :

Le grade académique de docteur s'obtient au terme d'un cursus doctoral à deux composantes obligatoires :

- D'une part, une formation scientifique de 60 crédits au plus haut niveau, dite « formation doctorale » dans les termes du décret ;
- D'autre part, la réalisation de travaux de recherche « relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat » de 120 crédits au moins

Le programme de formation doctorale compte 60 crédits, il est établi d'un commun accord avec le promoteur.
Le programme est personnel, il est adapté au profil scientifique du doctorant et aux besoins du projet de recherche proposé.
Au sein de votre CDD, parmi ces 60 crédits, 20 crédits sont automatiquement comptabilisés lors des étapes obligatoires » suivantes :

- Réussite de l'épreuve de confirmation = 5 crédits
- Réussite de la défense privée = 10 crédits
- Réussite de la soutenance publique = 5 crédits

Lors de l'admission au doctorat, la proposition de formation doctorale ne « fige » rien dans le temps.

Il sera toujours possible d'effectuer des modifications dans le programme, de suivre d'autres activités telles que rappelées dans le règlement doctoral de l'UCL et suivant une comptabilisation de crédits qui vous est précisée par la CDD. Le doctorant veillera cependant à ne pas perdre de vue les activités scientifiques obligatoires ci-dessous :

- Au moins une publication répondant aux critères suivants : publication en lien avec le projet doctoral (en lien direct avec la thématique du projet doctoral et ayant été effectuée majoritairement durant le doctorat), comme premier·ère auteur·e, dans une revue scientifique internationale (au moins 3 pays représentés dans le comité éditorial), Peer review et hors journaux prédateurs.
- Cours/Formations au sein d'une Ecole doctorale thématique (EDT) ou MOOCS ou cours SMCS - 18 ECTS min.
- Participation à des évènements internationaux (congrès, colloques, conférences…) par le biais d'une participation, d'un poster ou d'une communication comme 1er auteur – 4 ECTS min.
- Les ECTS restants seront réalisés « à la carte »

La CDD définit le cadre général des activités à prévoir au sein de la formation doctorale (types d'activités et crédits associés) et valide les ECTS acquis. La CDD encouragera toujours le doctorant à suivre toute formation qu'il jugera intéressante, utile ou pertinente. Mais elle rappelle que toute activité suivie n'entre pas "systématiquement" dans le cadre de la formation doctorale.

Où trouver l'offre de cours ?

→ Ecole Doctorale Thématique (EDT) PSYC : https://www.uclouvain.be/fr/facultes/psp/psyc
→ Catalogue de formations transversales VALO DOC LOUVAIN : https://www.uclouvain.be/fr/valodoc
→ Le catalogue de formations SMCS : https://sites.uclouvain.be/training/smcs/